

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 1^{er} octobre 2019 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Absents : M. Mario Casavant,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2019-10-101

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 3, 19 et 23 septembre 2019;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Démission conseiller;
8. Adoption 2^e projet de règlement;
9. Résolutions commission scolaire;
10. Appui Stéphane Millette - Reporté;
11. Dénéigement municipal;
12. États financiers 9 mois;
13. Demande Visa Desjardins;
14. Mise en commun des ressources;
15. Questions de l'assemblée;
16. Affaires nouvelles;
16.1
17. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3, 19 ET 23 SEPTEMBRE 2019

2019-10-102

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 septembre 2019;

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019, et que le procès-verbal du 3 septembre 2019 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2019-10-103

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 19 septembre 2019;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 19 septembre 2019, et que le procès-verbal du 19 septembre 2019 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2019-10-104

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 23 septembre 2019;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 septembre 2019, et que le procès-verbal du 23 septembre 2019 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur le règlement concernant les chiens et des incidents concernant un chien potentiellement dangereux sont relatés.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2019-10-105

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 1^{er} octobre 2019, telle que modifiée, pour un montant de 1 382 006.44\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201900259 à #201900288), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport de comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

M. Grilli parle des travaux sur Dandenault et Beauregard et de la finition des travaux qui n'est pas à la satisfaction de la municipalité.

7. DÉMISSION D'UN CONSEILLER

La lettre de démission de M. Réjean Ratté, conseiller au siège numéro 5, est déposée au conseil.
Une élection devra avoir lieu pour combler le poste vacant.

8. ADOPTION 2^e PROJET DE RÈGLEMENT

2019-10-106

Attendu que la municipalité de Lawrenceville applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

Attendu que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 1^{er} octobre dernier sur le PREMIER projet de règlement numéro 2019-328;

Attendu que la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que soit adopté par la présente le SECOND projet de règlement numéro 2019-328 conformément à l'article 128 de la Loi.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. RÉOLUTIONS COMMISSION SCOLAIRE

2019-10-107

Attendu que la Commission scolaire des Sommets est actuellement en processus de consultation dans le dossier de son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2021 à 2022-2023;

Attendu que la Commission scolaire désire connaître l'avis ou les opinions de la municipalité dans les dossiers soumis à la consultation;

Attendu l'importance pour la municipalité de conserver son école;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité, en réponse à la demande de la Commission scolaire des Sommets, adopte la position suivante :

1- la municipalité est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Sommets pour les années scolaires 2020-2021 à 2022-2023 (Règle 201).

2- concernant le Dossier A – Maintien des écoles de cinquante (50) élèves et moins (Règle 201) :

a) la municipalité est en accord avec la recommandation visant le maintien de l'école St-Laurent ;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

10. APPUI STÉPHANE MILLETTE

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

11. DÉNEIGEMENT MUNICIPAL

2019-10-107

Attendu que la municipalité souhaite renouveler son contrat de déneigement avec Ferme Robert Petit pour la saison 2019-2020;

Attendu que la municipalité a reçu la liste des prix pour les espaces municipaux qui doivent être déneigés;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité accorde le contrat de déneigement des espaces municipaux à Ferme Robert Petit pour la saison 2019-2020;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ÉTATS FINANCIERS 9 MOIS

Les résultats financiers au 30 septembre sont présentés aux membres du conseil par M. Paquette, directeur général et secrétaire trésorier.

13. DEMANDE VISA DESJARDINS

2019-10-108

Attendu que la municipalité souhaite obtenir des cartes de crédits pour les opérations courantes de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que M. Derek Grilli, maire et M. François Paquette, directeur général soient autorisés à présenter à Services de cartes Desjardins, une demande d'émission de cartes de crédit affaires;

Que la limite des cartes Affaires Visa sera de 2 500\$ chacune;
Que les détenteurs seront M. Derek Grilli, maire et M. François Paquette, directeur général;

Que M. Grilli et M. Paquette soient autorisés à signer au nom de la Municipalité tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. MISE EN COMMUN DES RESSOURCES

2019-10-109

Attendu que la Municipalité de Lawrenceville a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Attendu que les municipalités de Lawrenceville, Bonsecours, Canton de Valcourt, Racine et la Ville de Valcourt désirent présenter un projet visant la mise en commun de la gestion d'équipements et d'infrastructure en matière d'hygiène du milieu entre ces municipalités locales par la conclusion d'une nouvelle entente intermunicipale;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le conseil de Lawrenceville s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale en matière d'hygiène du milieu et d'assumer une partie des coûts;

Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Que le conseil nomme la Municipalité de Racine organisme responsable du projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2019-10-110

Attendu que la Municipalité de Lawrenceville a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Attendu que les municipalités de Maricourt, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Lawrenceville, Bonsecours, Canton de Valcourt, Racine et la Ville de Valcourt désirent présenter un projet visant la mise en commun de services des ressources humaines entre ces municipalités locales par la conclusion d'une nouvelle entente intermunicipale;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que le conseil de Lawrenceville s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale en matière de services de ressources humaines et d'assumer une partie des coûts;

Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Que le conseil nomme la Municipalité de Racine organisme responsable du projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées concernant le nettoyage des fossés.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-10-111

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h55, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général